

LES CINÉMAS DES RÉGIONS : LES VRAIES VICTIMES DE LA CONCURRENCE DÉLOYALE DES SALLES PARALLÈLES SUBVENTIONNÉES.

Par

L'Association des propriétaires de cinémas et cinéparcs du Québec

La controverse qui sévit actuellement dans l'industrie du cinéma québécois concernant la diffusion de films d'auteur donne faussement l'impression que les salles de cinéma du Québec sont majoritairement la propriété de grandes chaînes. Cela est faux. La réalité est que nous sommes dans un marché de petites entreprises familiales où 73 propriétaires sur 79 possèdent seulement un cinéma. Ce sont eux qui sont les vraies victimes de la concurrence déloyale qui déchire actuellement notre industrie.

Le respect des règles du jeu est essentiel

Au Québec, comme partout ailleurs au monde, l'industrie du cinéma compte de nombreux joueurs : réalisateurs, producteurs, distributeurs, propriétaires de salles de cinémas, cinémas parallèles subventionnés, pour ne nommer que ceux-là. Tous exercent un rôle à la fois essentiel et bien circonscrit.

Parmi les conditions qui assurent le bon fonctionnement de l'industrie cinématographique, le respect des règles du jeu par les uns et les autres de ces joueurs s'avère indispensable. En termes de diffusion, par exemple, ces règles propres à notre industrie prévoient différentes phases ou étapes, lesquelles sont reconnues et, jusqu'à tout récemment, respectées par tous : les cinémas présentent les primeurs alors que les salles parallèles se concentrent sur les reprises. Toutefois, pour les villes qui ne comptent pas de cinéma privé, il est admis qu'elles puissent présenter des primeurs de films d'auteur afin d'assurer à tous les cinéphiles le plus large accès possible.

En diffusant en primeur le film d'auteur «Un baiser s'il vous plaît», au moment où il était programmé dans des cinémas privés, le circuit de cinémas parallèles Réseau-Plus a transgressé une des règles de base de l'industrie, créant du même coup une concurrence déloyale aux propriétaires de cinéma.

En sa qualité de circuit parallèle subventionné, Réseau-Plus a pour double objectif la diffusion du cinéma d'auteur, c'est-à-dire de cinéma à auditoire restreint, et l'éducation cinématographique de la population. Pour les soutenir dans cette mission, les cinémas parallèles reçoivent diverses subventions gouvernementales. Cela est juste et normal. En plus de ces subventions, les salles parallèles jouissent souvent du privilège d'utiliser des équipements payés par les contribuables comme les auditoriums de polyvalentes, de collèges, les salles de théâtre ou autres

équipements publics. C'est ce soutien gouvernemental qui leur permet d'ailleurs d'offrir les tarifs qui sont les leurs.

De leur côté, les propriétaires de salles de cinéma du Québec, qui diffusent également des films d'auteur, reçoivent à toutes fins pratiques aucune aide gouvernementale. Ils assument seuls l'ensemble des frais d'exploitation, qu'il s'agisse de l'acquisition, de l'entretien et du renouvellement de l'équipement et des installations, de la publicité et de la promotion et des autres dépenses.

Lorsque les cinémas parallèles ne respectent pas les plages de diffusion historiquement prévues par l'industrie ou qu'ils programment des films comme «Shrek» ou «Les Simpsons», des œuvres assez éloignées du cinéma de répertoire, ils se livrent à une concurrence déloyale que nous avons toujours dénoncée.

Pour dénouer l'impasse actuelle, nous croyons que le respect des règles qui ont toujours régi notre industrie s'impose. Nous croyons également que nos salles de cinéma et celles des cinémas parallèles doivent agir en complémentarité plutôt qu'en concurrence de façon à ce qu'en bout de piste le cinéphile québécois soit le mieux servi possible malgré les contraintes des uns et des autres.

Les films québécois et de répertoire

Dans la foulée de la polémique actuelle, on a injustement reproché aux propriétaires de cinémas de ne pas suffisamment soutenir le film québécois. La vérité, c'est que nous faisons du cinéma québécois à la fois un grand objet de fierté et une priorité. C'est pourquoi nos membres accueillent-ils les productions québécoises à bras ouverts et réservent-ils au cinéma d'ici tant les meilleures salles que les meilleures dates de diffusion. Actuellement, près de 15% des films projetés dans les salles de cinéma privées hors des grands centres sont des films québécois, malgré le nombre limité de copies disponibles pour les régions. Pourtant la large majorité des revenus générés par les films québécois provient justement des régions.

Enfin, il faut rappeler que les propriétaires de salles de cinémas soutiennent financièrement plusieurs initiatives visant à favoriser le rayonnement du cinéma québécois, des initiatives comme *Les Rendez-vous du cinéma québécois* et la *Soirée des Jutra* par la diffusion gratuite des films en nomination.

Le cinéma de répertoire nous tient également à cœur. C'est pourquoi nos salles servent de lieu de diffusion au *Festival des films du monde*, au *Festival des nouveaux médias*, au *Festival international du film pour enfants de Montréal*, au *Pan-Africa International (Vues d'Afrique)*, à *Comédia*, au *Festival du film de l'Outaouais*, au *Festival des 3 Amériques de Québec*, à la *Tournée des Rendez-vous du cinéma québécois*, à la *Tournée régionale du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue*.

Tant le film québécois que le film d'auteur peuvent compter sur l'appui indéfectible des propriétaires de salles de cinémas du Québec.